

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2018

snalc



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

VALORISER

Le SNALC demande une **réévaluation des traitements** et de l'I.S.V.L. des personnels afin de compenser le coût réel de la vie locale, une véritable **politique ambitieuse de rayonnement de la France** dans le monde, **une augmentation** réelle du nombre de postes d'**expatriés et de résidents**.



Nous demandons également l'exonération des frais d'écolage pour tous les personnels ainsi que la **prise en charge totale des frais de déménagement**.

Le SNALC demande l'**augmentation des contingents de promotions**, la fin du gel des rémunérations en cours de contrat.

Le **SNALC a été le seul à voter contre le PPCR** qui n'a pas permis la revalorisation espérée et a mis fin au passage au grand choix ! ■

INVENTER

Le SNALC propose le placement de l'AEFE sous la cotutelle du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Nous proposons la **reconnaissance de l'expérience et des compétences** acquises au sein de l'agence.

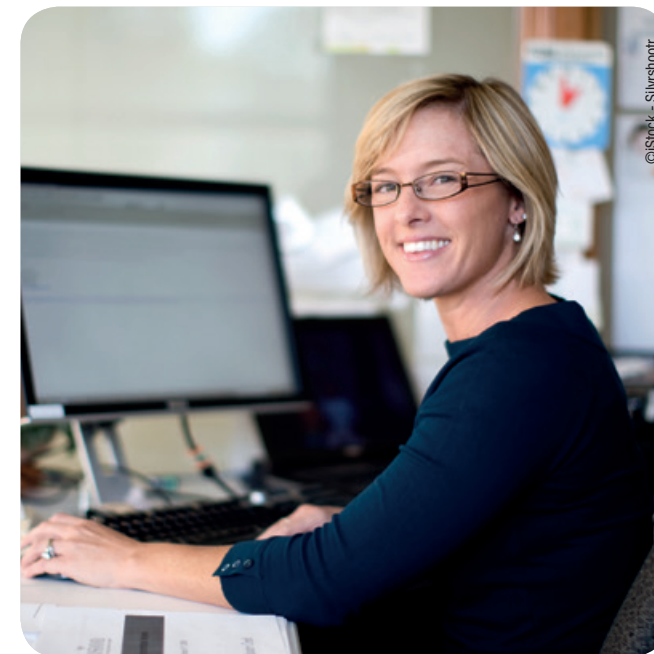
Le SNALC revendique un **droit à la formation continue** et une augmentation de son panel d'offres ainsi que l'**application immédiate d'une promotion ou d'un avancement** en cours de contrat.



Nous demandons l'**élaboration d'une charte** définissant les droits fondamentaux des recrutés locaux (recrutement, emploi, protection sociale, carrière). ■

PROTÉGER

Le SNALC demande l'**égalité des droits des recrutés locaux** avec ceux des résidents et des expatriés (protection sociale, recrutement, formation, carrière).



Le SNALC propose une **simplification du régime de cotisation des retraites** et le maintien des bonifications liées au service à l'étranger.

Nous demandons également des **conditions de travail et des infrastructures décentes** pour tous les établissements dans le monde, ainsi que **des logements de fonction** pour tous les personnels. ■



Dès réception du matériel, renvoyez votre bulletin de vote pour la CCPC « E » de l'AEFE sans tarder : il doit arriver avant le 6 décembre pour être pris en compte !